

## Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 30 Mars 2013

Membres du Bureau présents : Annie PASSET, Christophe DEGRIGNY, Dominique PIOT, Guy DALMASSO, Miloud BENOMAR.

Hubert LOOS a donné sa démission et ne fait plus partie de notre association. Nous le remercions de sa contribution.

La démission d'Hubert LOOS sera officialisée dans une prochaine Assemblée Générale extraordinaire lors de laquelle nous introniserons de nouveaux membres du bureau.

Assistance : 23 adhérents sont venus ce samedi de week-end de Pâques, le quorum est atteint, l'assemblée générale peut donc statuer.

De nombreux adhérents nous ont renouvelés leur adhésion, en s'excusant de ne pouvoir être là, nous sommes globalement satisfait de cette participation, qui va nous permettre de mieux dialoguer.

Christophe DEGRIGNY précise que l'absence des personnalités élues diverses, est de notre volonté, pour que cette assemblée générale ne soit pas une tribune libre pour les futures élections municipales, mais que nous pouvons compter sur le soutien de la mairie de Peymeinade, de J M Délia, de M Leleux.

Dominique PIOT introduit la séance.

Rappel des actions de l'association, Veolia, serre de séchage des boues, voirie, menuiserie DERUAZ, activités de la zone, vitesse.

Constat de l'amélioration de l'état des routes, disparition presque totale des semi-remorques, activité de broyage des végétaux arrêtée, voirie aménagée avec des ralentisseurs, serre de séchage qui ponctuellement a encore quelques problèmes, mais sans commune mesure avec les odeurs pestilentielles que nous avons connu.

L'aboutissement de ces réalisations ne doit pas nous faire relâcher notre combat, l'aménagement de la zone est préoccupant. Cette zone continue de montrer un laisser-aller et un manque de respect des réglementations contre lequel notre association s'est insurgée récemment auprès de la commune. ( Dépôts sauvages, Permis de construire non affichés, non-respect des aménagements extérieurs prévus lors de l'attribution des permis de construire, non-respect des obligations de débroussaillage, les routes sont parfois recouvertes de boues dues aux allers retours des camions qui réalisent les travaux de constructions sur la zone industrielle or c'est une infraction sanctionnée par le code de la route... )

Par ailleurs les travaux pour la construction de 3 hangars pour un total de 3600 m<sup>2</sup> ont commencé. Chaque bâtiment fait 8.90 m de haut, 15 m de largeur et 40 m de long. Le premier est en construction ce qui donne une bonne idée du gigantisme du projet. Quelles activités vont s'installer, quel trafic vont générer ces activités sur des routes étroites, quelles seront les nuisances pour le voisinage immédiat, dans un endroit encaissé où les bruits se propagent facilement. Nous serons vigilants à ce que la définition en tant que Zone Artisanale dans le nouveau PLU soit respectée. Il semble que ce sont généralement des activités de stockages qui sont concernées générant peu de trafic. Qu'en sera-t-il vraiment ?

DERUAZ : malgré plusieurs injonctions cette entreprise a beaucoup tardé à déblayer son tas de gravats qui risquait de se déverser dans la Frayère. C'est maintenant chose faite à notre grande satisfaction. Il reste que l'entreprise n'a toujours pas réalisé l'aménagement des abords.

LOGLI continue d'aménager une immense plateforme, l'ensemble est plutôt esthétique, mais la superficie est importante, dans quel but ?

ETGC on nous signale que leurs camions empruntent parfois le chemin de la Frayère malgré l'interdiction liée au tonnage. A vérifier.

Un concasseur de pierres s'est installé sans autorisation, souhaitons que ce soit provisoire comme le dit le propriétaire de l'entreprise qui l'utilise.

Enfin pas de progrès concernant la société "bio assainissement " qui a installé des algecos sans autorisation. La mairie dit avoir engagé une procédure, dont l'issue semble incertaine. Toutefois ces Algeco n'entraînent aucune nuisance.

Nous allons continuer à travailler avec la municipalité de Peymeinade pour faire en sorte que les abords de la zone soit soignés et que les entreprises respectent la réglementation. En attendant la venue du PLU, qui est des a présent opposable.

Dominique invite nos adhérents qui désirent s'impliquer avec nous ou intégrer le bureau dont deux membres ont démissionnés.

Christophe nous donne le bilan comptable, peu de dépenses de fonctionnement, affranchissement, assurances obligatoires, site internet, buffet, frais bancaires. Dépenses habituelles. Elles sont stables, il est vrai que nous ne pensons pas toujours à demander le remboursement de certaines dépenses engagées au nom de l'association. Au global : Trésorerie 2453.07 Euros. Cotisations 2012 680 Euros en hausse. Le nombre d'adhérents est en croissance légère.

Assurance : une assurance nous a été demandée pour couvrir notre responsabilités et les dégâts éventuels lors de réunions comme cette AG. C'est un assurance que nous aurions dû prendre depuis longtemps.

Maileva : pour la première fois vous avez reçu les convocations pour cette AG par voie postale, au travers de la société MAILEVA ( filiale de la Poste). Pour un prix à peine supérieur au prix d'un timbre, MAILEVA s'occupe d'imprimer et mettre sous pli les courriers qui lui sont soumis par internet. Nous pouvons ainsi en cas de besoin en 48 heures adresser des centaines de personnes si le besoin s'en faisait sentir. La dépense pour l'envoi de 135 lettres a été de 100 Euros environs.

Avocat : nous n'avons pas fait appel à un avocat durant l'année 2012, mais nous envisageons d'impliquer un avocat pour le contrôle de la Zone et surtout pour la compréhension des réglementations et des voie de recours. Nous en avons fait part à la Mairie en demandant leur coopération. Nous le faisons dans un esprit positif.

Dominique invite nos adhérents à nous faire parts de leur questions.

- Circulation des piétons sur M & Adrets : il faudrait matérialiser des trottoirs, avec des bandes blanches. Les vitesses sont excessives. ( à noter que la chicane de Maures et Adrets sera restaurée )
- Entrée du chemin M & A ? pas de lumière pour les piétons, un panneau de limitation à 30 existe, mais après la chicane, plus de limitation. A remonter à la Mairie.
- Les camions de la station d'épuration dégagent des odeurs quand on les suit. Sont-ils bâchés. A remonter au SICCEA.
- Suggestion d'envoyer des mails par envoi collectif ou de se présenter à la mairie pour signaler les nuisances. ( si nécessaire se concerter )
- Les dépôts sauvages se multiplient, ne serait-ce pas une dégradation volontaire pour nuire à la municipalité en place ? ( suite à notre discussion avec la mairie, un plan de lutte contre les dépôts sauvages est à l'étude )

- Permis de construire non affichés. ( remonté en mairie à plusieurs reprises )
- L'association aidée de la mairie et autres institutions, préfet, sénateur, a-t-elle le pouvoir de donner une autre vocation à cette zone, avec création d'emplois, qu'en est -il du projet de désenclavement de la zone. ( réponse plusieurs projets n'ont pas aboutis, il n'y a pas de solution évidente )
- Plan des hangar on construction, d'après les photos présentées, quelqu'un note que le plancher n'est pas précisé sur le permis de construire, la construction doit être conforme aux plans, sinon c'est soumis à autorisation, il n'y a pas de détail des plans de façade, les boxes sont-ils estimés en volume ou en surface ? information à vérifier avec le service de l'urbanisme.
- Avons-nous une estimation du flux de voitures, camions généré par les nouvelles activités qui vont s'installer dans les boxes des Hangars. Risques de trafics suivants les horaires.
- Terrain de OREDUI mis en vente, quelle activité future ? ( la mairie se tient informé )
- Sur M & A le panneau précisant le tonnage autorisé a disparu. Une solution consisterait à restreindre le tonnage et donner des dérogations. Dans ce cas la loi oblige l'intéressé disposant d'une dérogation à réparer s'il y a une dégradation. ( routes )
- Sécurité sur M & A, avant la nationale, la bande blanche qui permettait de s'insérer facilement dans le trafic a disparue. ( Alain Dalmas représentant le comité de quartier Termes Picourenc précise que c'est l'objet d'une discussion avec Mr Denis PASCAL DGS ). Aménagement prévu. D'autres discussions ont lieu, pour sécuriser le chemin des termes. Alain nous tiendra au courant.
- Viabilisation d'un terrain chemin de la Frayère, ( construction future d'une maison ? ), aucun panneau d'autorisation de travaux. Est-ce légal ?
- Sécurité : certaines voitures qui viennent de Grasse et tournent pour prendre M & A ? se retrouvent face aux voitures descendantes. ( difficile d'y remédier, un bateau a été installé justement pour éviter cette manœuvre )

Dominique précise que lors de notre entretien avec l'équipe municipale, celle-ci nous a fait part de plusieurs procédures en cours contre des entreprises de la zone ne respectant leurs obligations. Nous n'en n'avions pas connaissance. Néanmoins nous continuons de penser que des actions plus énergiques sont souhaitables afin que les comportements changent. Nous avons reçu des assurances dans ce sens.

Les questions des adhérents étaient multiples et variées, démontrant leur implication dans la vie de leur quartier, nous devront travailler ces sujets et apporter des réponses concrètes.

Buffet et rafraichissements partagés au terme de l'assemblée générale dans une très bonne ambiance. Merci à tous.